

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article659>



# Concours d'affiches "Agis pour tes droits, de l'expression à l'action" 2016

- Pédagogie - Élémentaire - Enseignement moral et civique -

Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2016

---

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

---

Le concours international d'affiches « Agis pour tes droits » organisé par la Fédération nationale des Francas, association éducative complémentaire de l'enseignement public bénéficiant d'une convention pluriannuelle d'objectifs devient, à partir de 2016, « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action ».

Cette action, inscrite au programme des actions éducatives 2016-2017 (consultable à l'adresse <http://eduscol.education.fr/cid47920/programme-previsionnel-des-actions-educatives.html>) est une opération de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant tout au long de l'année, pour agir sur la condition enfantine, le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant, dans une visée bienveillante et émancipatrice.

Cette action est ouverte aux élèves scolarisés en écoles, collèges et lycées situés sur le territoire national ou dans les établissements français à l'étranger. Elle consiste en un projet qui peut être individuel ou collectif, soutenu par un membre de l'équipe éducative, sur le temps scolaire ou périscolaire. Elle s'inscrit en cela dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et opérationnalisé par les programmes de cycle et peut contribuer au parcours citoyen de l'élève (circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016 publiée au BOEN du 23 juin 2016).

Les participants sont invités à promouvoir et développer une pluralité d'initiatives pouvant prendre différentes formes :

- des productions utilisant des supports divers : affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures, jeux... ;
- des actions mises en œuvre en faveur de l'effectivité des droits, qui témoignent d'une volonté de transformer la vie quotidienne des enfants et des adolescents, et qui font référence à la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- des espaces permanents d'expression des enfants, des démarches de participation qui garantissent la prise en compte de leur parole ;
- des initiatives à destination des acteurs éducatifs dans leur diversité (y compris des formations), des initiatives de mobilisation citoyenne, des expressions politiques, qui incitent à prendre en compte les droits de l'enfant dans les projets éducatifs locaux et les politiques publiques.

Les associations départementales sont chargées de la valorisation des projets transmis. Certains d'entre eux font l'objet par la suite d'une valorisation nationale.

Les inscriptions se font auprès des associations départementales des Francas.

**Les informations relatives à l'opération sont accessibles sur le site Éduscol, à l'adresse suivante :**  
[www.eduscol.education.fr/agispourtesdroits](http://www.eduscol.education.fr/agispourtesdroits).